



# COMMUNIQUÉ

15-05-2025

## **Prévention des piqûres de tiques : Les gestes à adopter avec l'arrivée des beaux jours**

Présentes d'avril à octobre dans les régions riches en massifs forestiers, en zones boisées et végétalisées comme la Bourgogne-Franche-Comté, les tiques peuvent notamment transmettre la maladie de Lyme, une infection potentiellement grave. La Ville de Besançon souhaite alors rappeler l'importance des mesures de prévention et quelques gestes simples pour réduire les risques :

- **Porter des vêtements couvrants et clairs** : avant de partir en balade dans la nature, privilégier les hauts à manches longues, pantalons et chaussures fermées.  
Utiliser des répulsifs autorisés et identifiables par la présence du numéro d'AMM.
- **Vérifier minutieusement les parties du corps où les tiques pourraient se cacher** (aisselle, plis génitaux, cou, nuque, etc.)
- **En cas de piqûre** : retirer la tique avec un tire-tique et désinfecter la zone.  
Si des plaques rouges apparaissent autour de la zone piquée dans les jours ou semaines suivants, consulter un médecin.

Il est désormais possible de signaler les piqûres de tiques sur les humains et les animaux grâce à [CiTIQUE](#). Il s'agit d'un programme porté par des scientifiques désireux d'ouvrir leurs recherches

aux citoyens pour faire avancer plus vite les connaissances scientifiques. Les citoyens intéressés par les tiques et les maladies qu'elles transmettent peuvent participer à l'effort de recherche depuis l'observation jusqu'à l'interprétation des résultats en passant par le travail en laboratoire. Les signalements se font depuis un smartphone, un ordinateur ou sur papier.

Pour information, l'association Lym'pact animera un stand de sensibilisation les 13, 14 et 15 juin au festival Grandes Heures Nature.

## **Contacts**

**Gilles SPICHER** – Adjoint à la maire délégué à la santé, à l'hygiène et à la commission de sécurité

**Rémy SCHWARTZLER** – Direction Santé Publique

### **Contacts presse**

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

[auriane.calves@besancon.fr](mailto:auriane.calves@besancon.fr)

[cecile.prudhomme@besancon.fr](mailto:cecile.prudhomme@besancon.fr)